

Depuis le 1er janvier 2013, la communauté d'agglomération montargoise compte 5 communes de plus : Chevillon-sur-huillard, Lombreuil, Saint-Maurice-sur-Fessard, Mormant-sur-Vernisson et Solterre.

Avec cette intégration, **les habitants de ces 5 communes vont bénéficier de bacs jaunes individuels pour une collecte en porte à porte pour le tri des emballages, en remplacement des sacs jaunes préalablement distribués.**

Egalement d'ici 2014, toutes les communes faisant parties du syndicat du SMIRTOM, seront équipées de bacs jaunes individuels.

En 1999, une première distribution de bacs jaunes individuels pour une collecte en porte à porte pour 5 communes avait été mise en place.

Amilly, Cepoy, Châlette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur ont été les premières à être équipées.

Deuxième distribution en 2006, c'était au tour de Conflans-sur-loing, Corquilleroy, Pannes, Paucourt et Vimory de bénéficier d'un bac individuel à couvercle jaune pour une collecte en porte à porte. Cette distribution leur permettait de ne plus se rendre à la colonne dite "d'apport volontaire".

Après les cinq communes qui intègrent l'AME, ce sera aux 21 autres communes du syndicat de bénéficier de cet équipement à savoir : Chapelon, Chevannes, Chevy-sous-le-Bignon, Corbeilles, Courtempierre, Dordives, Ferrière-en-Gâtinais, Fontenay-sur-Loing, Girolles, Gondreville, Griselles, Le Bignon Mirabeau, Mignères, Mignerette, Nargis, Préfontaines, Rozoy-le-Vieil, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Sceaux-du-Gâtinais, Treilles-en-Gâtinais et Villevoques.

C'est près de 8 444 foyers qui sont concernés par cette "conteneurisation" du tri sélectif.

Ainsi, courant 2014, les 36 communes du SMIRTOM seront totalement équipées d'un bac individuel pour une collecte en porte à porte pour le tri des emballages, journaux, revues et magazines.

